AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DU HAVRE DU 22 MARS AU 7 AVRIL 2023

Le Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a fixé par arrêté les modalités de l'enquête publique portant sur le projet de Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal du Havre. Cette procédure vise à permettre l'implantation d'un centre d'hébergement des personnes en situation de handicap et le réaménagement d'un bâtiment en centre d'art contemporain. La procédure prévoit également d'encadrer la densification de plusieurs quartiers résidentiels, de mettre à jour certains périmètres de risques, sites pollués et servitudes, ou encore d'apporter des évolutions mineures au Règlement du PLU.

L'enquête publique se déroule du mercredi 22 mars 2023 (ouverture à 10h) au vendredi 7 avril 2023 inclus (clôture à 18h), soit une durée de 17 jours. M. Bernard RINGOT, ingénieur des ponts retraité, a été désigné commissaire enquêteur.

Le dossier, accompagné de l'arrêté d'enquête publique, des avis émis par l'autorité environnementale, par les personnes publiques associées et la commune du Havre, est consultable sur **www.le-havreseinemetropole.fr** et **www.lehavre.fr**, ainsi que dans sa version papier et sur un poste informatique :

- à l'hôtel de ville du Havre, du lundi au vendredi de 8h à 16h30 et le samedi de 9h30 à 11h (situé au 1517 Place de l'Hôtel de Ville 76 600 Le Havre) ;
- à l'hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, du lundi au vendredi de 8h à 18h (situé au 19 rue Georges Braque, 76 600 Le Havre).

Dans ces lieux, un registre papier permet à la population de formuler ses observations, qui peuvent également être envoyées par mail à *plulehavre@lehavremetro.fr*, ou encore transmises par courrier à Monsieur le commissaire enquêteur du projet de Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) du Havre : Hôtel de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Direction urbanisme, habitat et affaires immobilières, 19 rue Georges Braque CS 70854 LE HAVRE Cedex.

Le Commissaire enquêteur assurera 3 permanences :

- le mercredi 22 mars 2023, de 10h à 13h, au siège de la communauté urbaine ;
- le mercredi 29 mars 2023, de 10h à 13h, au siège de la communauté urbaine ;
- le vendredi 7 avril 2023, de 15h à 18h, au siège de la communauté urbaine.

À l'issue de l'enquête, le projet de Modification n°3 du PLU du Havre, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier ainsi que des observations du public et du commissaire-enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.